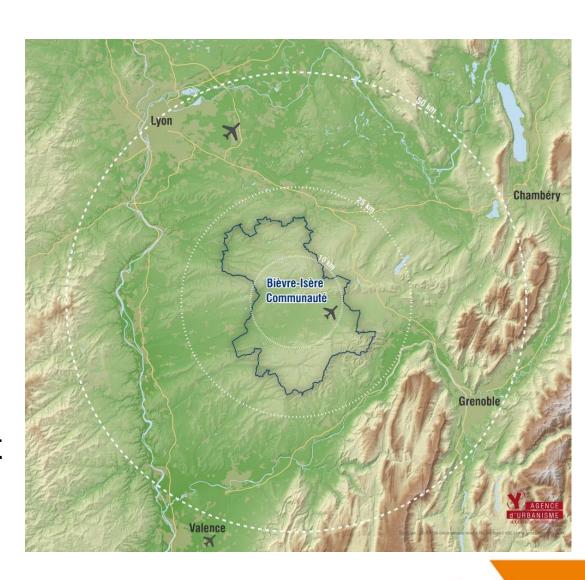


PLUi Bièvre Isère Communauté

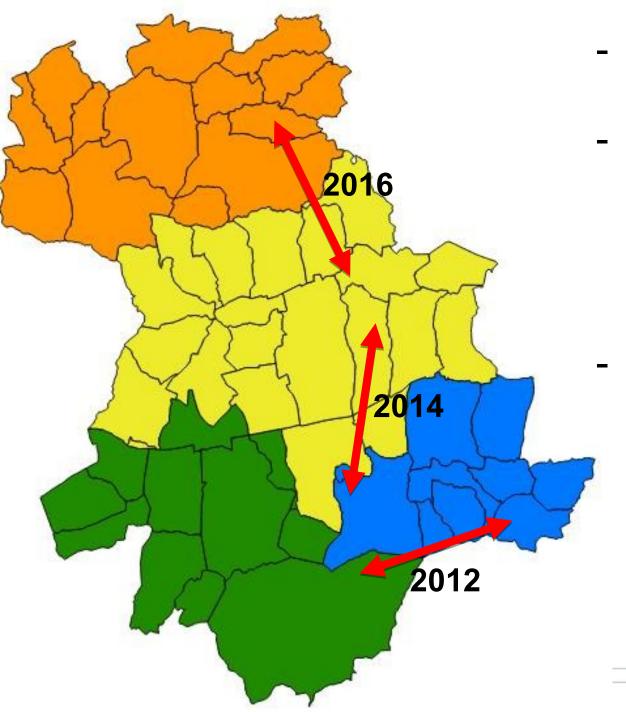


Le territoire de Bièvre Isère Communauté

- Un territoire à dominante rurale et périurbaine,
- 55 communes pour55 000 habitants
- 700km²
- Un territoire multi polarisé
- 2 PLUi pour 1 projet de territoire



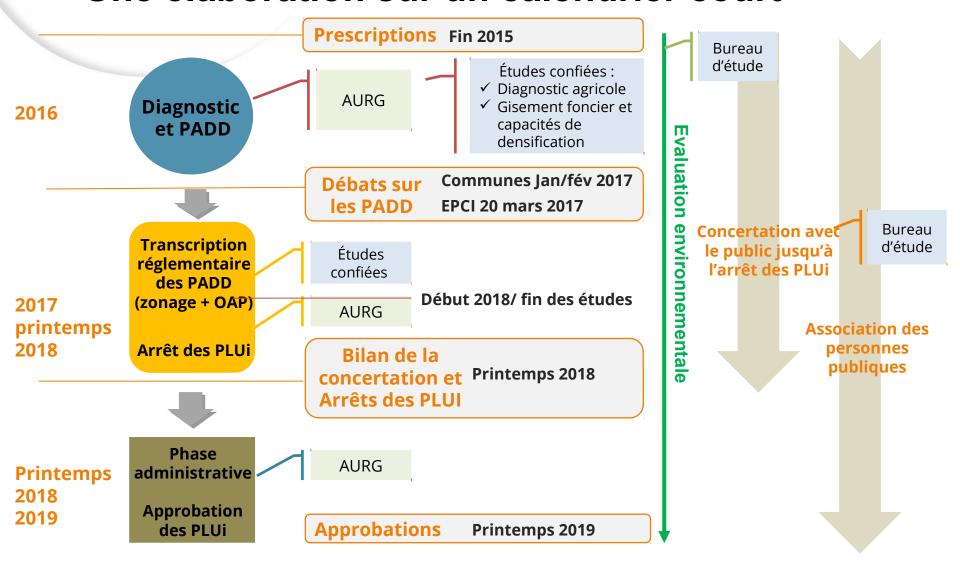




- Trois fusions successives
- De 10-11
 communes
 à 55 communes
 en à peine 4 ans
- L'urbanisme et l'ADS, déclencheurs et nouveautés de la dernière fusion

Bièvreisère

Une élaboration sur un calendrier court





Les modalités de concertations définies...

55 CONSEILS MUNICIPAUX

Participent à
l'élaboration du
PLUi pour une
bonne prise en
compte de l'échelon
communal.



- Modalités de collaboration « obligatoires »
- Modalités de collaboration « complémentaires »

Nombre de conseillers municipaux ou de représentants du Conseil 9 Groupes TERRITORIAUX

Fréquence : autant que de besoin

 Une instance de production et de contribution à l'élaboration du projet à l'échelle territoriale



2 / commune / groupe

4 Groupes THEMATIQUES

Fréquence : autant que de besoin

 Une instance de production et de contribution thématique au projet



1 / commune / groupe

Fréquence : env.1 X / mois

1 Groupe de COORDINATION Instance de travail

 Une instance politique de <u>coordination</u> et <u>d'impulsion</u> (organise, oriente, prépare)



1 élu représentant / groupe territorial

CONFERENCE INTERCOMMUNALE DES MAIRES Spéciale PLUi

Arbitre les choix stratégiques avant la validation par le Conseil Communautaire

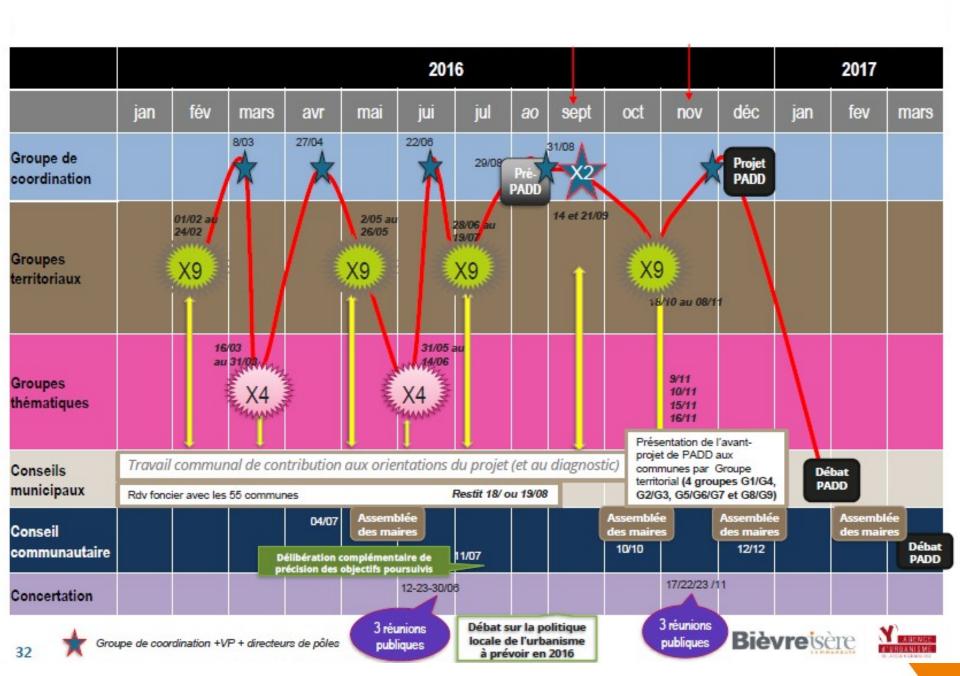


55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

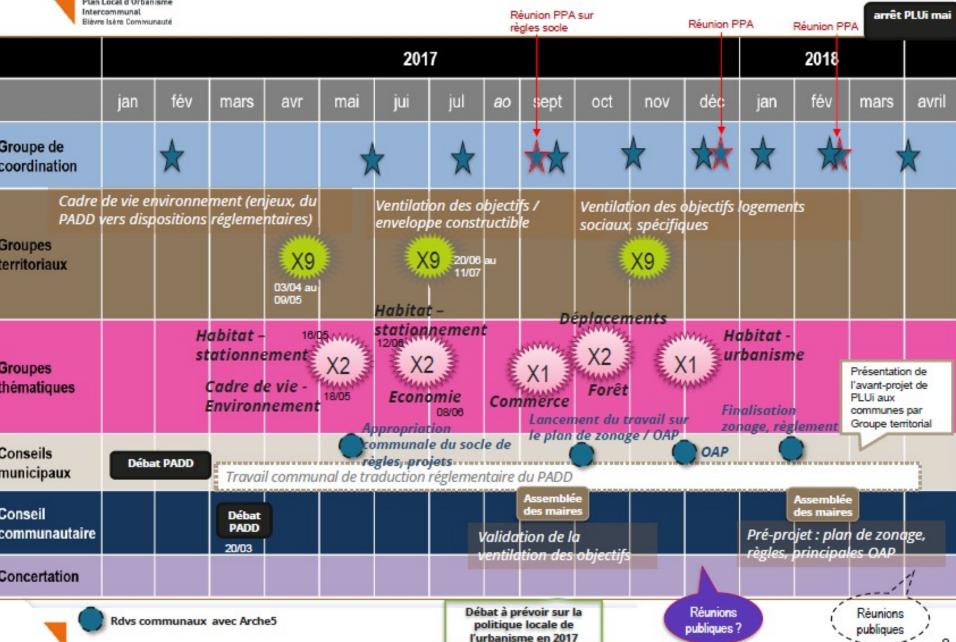
Arbitre, approuve la stratégie, les objectifs, les orientations du PLUi. Organe délibérant : il valide

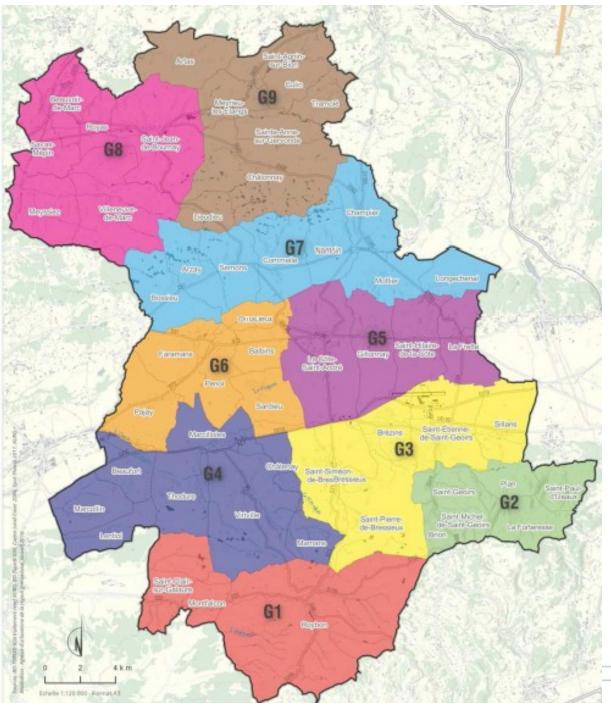
... et leur mise en œuvre





CALENDRIER JUSQU'À L'ARRÊT DES PLUI





Le découpage du territoire en 9 groupes de travail

- entre 3 et 8 communes
- Un représentant de chaque groupe territorial siège au groupe de coordination
- Un impératif de proximité
- Mais une incidence réelle sur le calendrier et la charge de travail



Les premiers éléments de bilan

Aspects positifs

- Travail en commun des élus autour d'un projet de territoire
- Une articulation intéressante entre ce qui est discuté collectivement et ce qui revient aux communes.
- Une place importante, et croissante, laissée aux communes
- Une organisation complexe mais qui permet de tenir le calendrier
- Un circuit de validation «en entonnoir» qui fonctionne
- Bon fonctionnement des groupes territoriaux et des groupes de coordination

Difficultés rencontrées – points de vigilance

- ▼ Inertie de l'organisation, volume de travail et de réunions conséquents
- **Des remontées variables d'informations** aux conseils municipaux selon les représentants communaux
- Vigilance sur les « à côté » qu'il convient d'anticiper (DPU, PUP, reprises de PLU)
- **▼ Pas d'interlocuteurs techniques** dans les communes
- Le format des groupes thématiques a été revu en phase réglementaire

